

Arrêté ministériel n° 56-168 du 9 août 1956 relatif aux prestations familiales, prénatales et médicales accordées aux retraités

<i>Type</i>	Texte réglementaire
<i>Nature</i>	Arrêté ministériel
<i>Date du texte</i>	9 août 1956
<i>Publication</i>	Journal de Monaco du 20 août 1956 ^[1 p.3]
<i>Thématiques</i>	Protection sociale ; Aide et action sociales

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/1956/08-09-56-168@1956.08.21>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu l'ordonnance-loi n° 397 du 27 septembre 1944, portant création d'une caisse de compensation des services sociaux ;

Vu la loi n° 455 du 27 juin 1947, sur les retraites des salariés, modifiée et complétée par les lois n° 481 et 620 des 17 juillet 1948 et 26 juillet 1956 ;

Vu la loi n° 465 du 6 août 1947, étendant aux retraites le bénéfice des allocations pour charges de famille et des prestations en nature, en cas de maladie modifiée par la loi n° 613 du 11 avril 1956 ;

Vu la loi n° 595 du 15 juillet 1954, fixant le régime des prestations familiales, modifiée par la loi n° 618 du 26 juillet 1956 ;

Vu les ordonnances n° 3.520 et 3.731 des 1er août 1947 et 28 juillet 1948, fixant les modalités d'application de la loi n° 455 du 27 juin 1947, susvisée ;

Vu l'ordonnance n° 3.732 du 28 juillet 1948 fixant les modalités d'application de la loi n° 465 du 6 août 1947, susvisée, modifiée par l'ordonnance n° 1351 du 17 juillet 1956 ;

Vu l'ordonnance n° 92 du 7 novembre 1949, modifiant et codifiant les ordonnances d'application de l'ordonnance-loi n° 397 du 27 septembre 1944, susvisée, modifiée par les ordonnances n° 390, 928 et 992 des 13 avril 1951, 27 février 1954 et 24 juillet 1954 ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 novembre 1948, relatif au montant des allocations familiales dues aux retraités ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 avril 1949, établissant le régime des primes d'allaitement allouées à l'épouse du retraité ;

Article 1er

Les arrêtés ministériels des 8 novembre 1948 et 14 avril 1949, susvisés, sont et demeurent abrogés.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 20 août 1956

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1956/Journal-5159>